

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Contrôle de l'efficacité des exonérations de cotisations et
de contributions sociales

(*M. Marc Ferracci et M. Jérôme Guedj, rapporteurs*) :

- Audition de M. Antoine Bozio, directeur l'Institut des
politiques publiques, Mme Sophie Cottet, doctorante
(en visioconférence), et de M. Clément Malgouyres,
économiste 2
- Audition de M. Stéphane Carcillo, chef de la division
Emploi et revenus à l'Organisation de coopération et de
développement économiques (OCDE) 2

Lundi

10 juillet 2023

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 06

SESSION ORDINAIRE 2022-2023

**Présidence de
M. Jérôme Guedj,
Co-président et rapporteur,**



La séance est ouverte à quatorze heures.

(Présidence de M. Jérôme Guedj, co-président et rapporteur)

La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) procède dans un premier temps à l'audition de M. Antoine Bozio, directeur l'Institut des politiques publiques, de Mme Sophie Cottet, doctorante (en visioconférence), et de M. Clément Malgouyres, économiste) puis elle entend M. Stéphane Carcillo, chef de la division Emploi et revenus à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Cette réunion n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/vPxjxN>

La séance est levée à seize heures